

# Les pièces du "procès"

LE MONDE | 13.11.1979 | Alain ROLLAT

En quoi la nouvelle droite diffère-t-elle de l'ancienne et faut-il en avoir peur ? Pour aider à répondre à cette double interrogation, Julien Brunn, qui est journaliste, a établi un dossier rassemblant, en quatre cents pages, les principaux articles de presse publiés sur la nouvelle droite depuis le début de l'été dernier.

Jouant avec application les rôles d'instruction, il classe méthodiquement les pièces du "procès" et expose les thèses en présence, non sans avoir, au préalable, situé le décor : la crise idéologique nourrie par la fin des illusions de l'union de la gauche.

Les acteurs sont connus. Au premier rang des accusés figure le GRÈCE (Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne) et le courant de pensée animé par M. Alain de Benoist. Le dossier de Julien Brunn les montre tel qu'ils ont été désignés au public par les quotidiens et les hebdomadaires tels qu'ils sont vus, tels qu'ils se présentent eux-mêmes. Il rappelle les jugements prononcés contre eux, non seulement par la gauche mais aussi par les giscardiens, les chiraquiens, les chrétiens et l'extrême droite traditionnelle. Enfin, il souligne comment fut assurée leur défense, en particulier par Louis Pauwels et le *Figaro Magazine*. Sans oublier les divers commentaires suscités par leurs arguments scientistes.

Aucun élément nouveau, donc, mais une synthèse très utile qui servira de référence documentaire.

Dans ce travail d'inventaire, Julien Brunn ne prétend pas à la neutralité. Il ne cache pas, notamment, que la réalisation d'une anthologie des principaux textes de la nouvelle droite provoque "à la fois répugnance et plaisir". Répugnance "parce qu'y sourdent à chaque page l'aigreur et la volonté de nuire". Plaisir "parce que ces sombres écrits sont entrelardés de telles naïvetés, de telles énormités, qu'ils finissent, derrière l'écœurement, par provoquer le rire".

Conservant néanmoins son sérieux, Julien Brunn se refuse à caricaturer la nouvelle droite. Son choix de textes témoigne de son effort d'objectivité. Il ne se transforme pas non plus en procureur. Respectueux du lecteur, qui est en l'occurrence placé en position de juré, Julien Brunn lui laisse le soin de juger sur pièces en attendant la suite des débats.

**Alain ROLLAT**